



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Énergie-Saguenay: Le Collectif scientifique appuie les constats et avis formulés dans le rapport du BAPE et demande au gouvernement de rejeter le projet.

Montréal, le 24 mars 2021 - Le Collectif scientifique sur la question du gaz de schiste et les enjeux énergétiques au Québec ([Collectif scientifique](#)) appuie les principaux constats et avis exprimés dans le rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur le projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz fossile à Saguenay. Selon nous, le promoteur n'a pas su démontrer la pertinence économique du projet ni convaincre de la contribution de celui-ci à l'effort de réduction des gaz à effet de serre. Le Gouvernement du Québec doit ainsi rejeter dès maintenant ce projet sans fondement économique et néfaste pour l'environnement.

Un projet qui ne résiste pas à l'analyse scientifique

Dans son mémoire déposé au BAPE, le Collectif a mis en évidence qu'aucune étude scientifique indépendante ne peut apporter d'arguments pour rendre le projet globalement acceptable. Tout au contraire, près de 700 scientifiques québécois ont sévèrement critiqué ses dimensions économiques, environnementales et sociales dans cinq lettres ouvertes publiées depuis 2018. L'analyse réalisée par le BAPE confirme que la somme des risques afférents au projet dépasse celle de ses avantages. En ce sens, il devient inutile de demander au promoteur de fournir de nouveaux arguments en faveur de son projet, comme le proposait le ministre Charette en point de presse, ce 24 mars.

Une évaluation des GES toujours sujette à discussion

Le Collectif scientifique salue l'approche choisie par le BAPE pour évaluer les émissions de GES sur l'ensemble du cycle de vie en tenant compte des émissions autant en amont qu'en aval du projet. Selon Marc Brullemans, biophysicien, « alors que nous annonçons dans notre mémoire des émissions annuelles variant de 44 à 86 millions de tonnes (Mt) d'équivalents CO₂, le rapport du BAPE indique des émissions liées au projet de 45,5 Mt, reprenant essentiellement les données du promoteur. Le BAPE prend toutefois la précaution d'ajouter que cette évaluation des GES pourrait être plus élevée en supposant, par exemple, un plus fort taux d'émissions fugitives ». Marc Durand, ingénieur-géologue, rappelle à cet effet que des fuites s'ajouteront à long terme après la fermeture des puits de gaz. Comme nous l'indiquons également, et comme le souligne le BAPE, l'argument de la diminution globale de GES par la substitution du charbon, ne tient pas la route.

Notre électricité doit servir au virage vert du Québec

Le Collectif aurait souhaité que le BAPE traite de l'utilisation de l'hydroélectricité pour le fonctionnement de l'usine d'Énergie Saguenay et qu'il obtienne d'Hydro-Québec une

explication sur son engagement à réserver une part importante de notre électricité verte pour GNL Québec inc. (GNLQ). Selon Bernard Saulnier, ingénieur membre du Collectif, « ce bloc d'hydroélectricité est d'une telle importance stratégique qu'il ne saurait être mis au service d'un projet d'exportation massive de gaz fossile sans nuire directement à la capacité du Québec de décarboner à moindre coût sa propre économie ».

Un projet économiquement risqué et coûteux

Le BAPE a judicieusement repris les arguments du Collectif concernant les conditions du marché du gaz et les risques économiques associés à ce projet. Selon Colin Pratte, « le gaz de GNLQ serait le plus cher d'un marché en surplus d'offre. Le BAPE a reconnu cette conjoncture défavorable, en plus de souligner la préférence grandissante des États européens envers les énergies renouvelables. Pour que le projet aille de l'avant, l'État devra soutenir financièrement GNLQ, ce qui représenterait un mauvais usage de deniers publics, tant d'un point de vue économique qu'écologique ».

Une décision qui s'impose ...

À la lumière de l'analyse réalisée par le BAPE, le gouvernement doit rejeter dès maintenant ce projet et s'engager pleinement dans le virage qui s'impose aujourd'hui. Il doit désormais assumer son rôle de leader dans l'alternative énergétique et se tourner vers d'autres modèles de développement socio-économiques.

-30-

Pour informations :

Marie Saint-Arnaud, PhD, Comité de coordination du Collectif scientifique, UQAM
tél: 514 887 2406 ; st-arnaud.marie@uqam.ca

Disponibles pour entrevues:

Marc Brullemans, PhD, chercheur indépendant
Marc Durand, Doct-Ing., professeur retraité, UQAM
Éric Pineault, PhD, professeur, Institut des sciences de l'Environnement
Colin Pratte, Juriste, doctorant, UQAM
Bernard Saulnier, Ing., chercheur indépendant
Lucie Sauvé, PhD, professeure retraitée, Institut des sciences de l'Environnement
Sebastian Weissenberger, professeur, UQAM et TÉLUQ

[Le Collectif scientifique sur la question du gaz de schiste et les enjeux énergétiques au Québec](#)

regroupe 130 scientifiques de différents champs disciplinaires, rattachés à une institution d'enseignement supérieur ou à une structure de recherche indépendante de l'industrie gazière et pétrolière. Depuis 2011, les membres du Collectif ont publié une vingtaine de mémoires dans le cadre de consultations publiques, et plus d'une cinquantaine de commentaires, lettres ouvertes et autres formes de contributions au débat public sur l'énergie au Québec. Le Collectif scientifique a participé aux audiences du BAPE à l'automne 2020 et a publié un mémoire détaillé sur les enjeux du projet, appuyé par plus de 200 références scientifiques.